

# TITRE PRO

## OPÉRATEUR EN

## CYBERSÉCURITÉ

### EN APPRENTISSAGE



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Pilote Innovant International  
86130 JAUNAY MARGNAY - Tel : 05 49 62 05 75

## LE MÉTIER

La cybersécurité est un enjeu majeur pour la France. Le pays est régulièrement la cible de cyberattaques, qui peuvent entraîner des conséquences économiques, politiques et sociales importantes. Pour se protéger, les entreprises et administrations font alors appel à un opérateur en cybersécurité.

La mission de l'opérateur en cybersécurité est de protéger les données et la fiabilité du système informatique d'une entreprise ou d'une administration en matière de prévention, détection et correction.

Pour cela, il réalise un diagnostic du système d'information dans le but de déceler les éventuels points faibles, apporte différentes solutions de protection pour sécuriser les informations et les données de l'entreprise, met en place les différents processus de sécurité, garantit la pérennité des systèmes de sécurité et actualise ces derniers en fonction des nouvelles menaces et des dernières technologies. Il est aussi responsable de rétablir dans les meilleures conditions le système d'information ayant subi une attaque.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser des tâches de programmation
- Configurer et administrer des systèmes et applications dans un environnement virtualisé
- Installer et gérer des bases de données relationnelles
- Configurer et administrer un réseau d'entreprise

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien systèmes et réseaux
- Opérateur en cybersécurité

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 2 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à mai, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général et professionnel : 1000h sur 2 ans.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Formations complémentaires possibles

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs * :	prise en charge	Tarifs * :	prise en charge
NC	à 100% par les OPCO	NC	à 100% par le CNFPT pour les collectivités territoriales

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Ouverture rentrée 2024

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP38290

**Date d'enregistrement de la certification :** 15-11-2023

